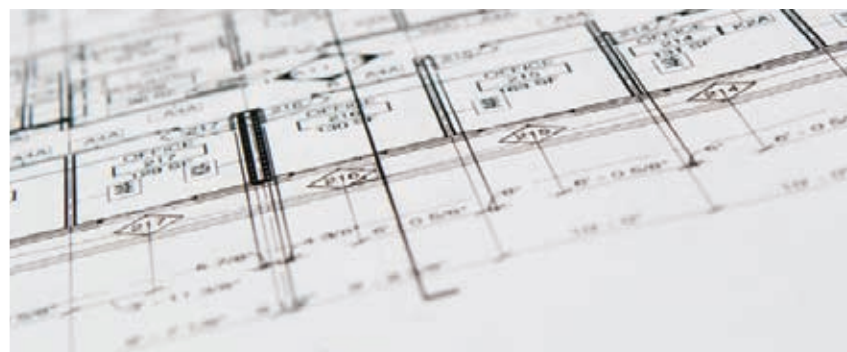


Association des
ingénieurs-conseils
du Québec

Rapport annuel

2009-2010

Sommaire



Profil de l'Association	4
Rapport du président du conseil	5
Rapport de la présidente-directrice générale et porte-parole	6
Conseil d'administration et agents de liaison régionaux	7
Conseil consultatif	8
États financiers	9
Événements	15
Comités des groupes d'intérêt	19
Bâtiment	19
Énergie	20
Environnement	21
Industrie	22
Municipal	23
Télécommunications et nouvelles technologies	24
Transport	25
Comités de services stratégiques	26
Affaires juridiques	26
Communications-marketing	27
Informatique - Technologies de l'information	28
Ressources humaines	29
Publications	30
Équipe de la permanence	31

MISSION

Promouvoir, servir et protéger les intérêts de l'industrie québécoise du génie-conseil auprès des pouvoirs publics, des clients et du public en général.

VISION

Contribuer à la valorisation, au rayonnement et à la prospérité de l'industrie québécoise du génie-conseil.

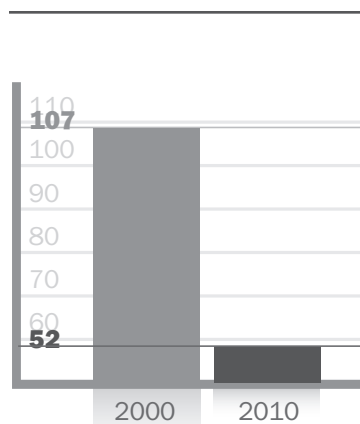


L'Association

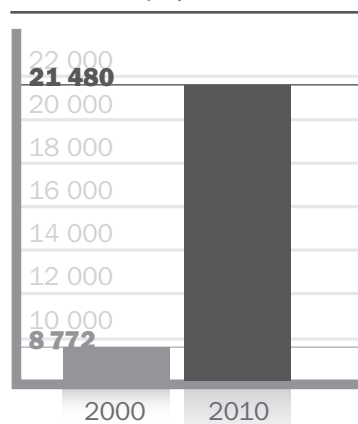
ÉVOLUTION DU GÉNIE-CONSEIL AU QUÉBEC

Au cours de la dernière décennie, la consolidation dans le secteur du génie-conseil a entraîné une diminution du nombre de firmes membres et une augmentation du nombre d'employés.

Nombre de firmes



Nombre d'employés



Répartition des firmes membres selon la taille, 2009-2010

Employés	Firmes	%	Nombre d'employés	%
1 – 24	15	28,85 %	151	0,70 %
25 – 124	16	30,77 %	981	4,57 %
125 – 499	11	21,15 %	2 363	11,00 %
500 et plus	10	19,23 %	17 985	83,73 %
Total	52	100,00 %	21 480	100,00 %

LISTE DES MEMBRES

AECOM Canada Ltd.
 AECOM Tecsult inc.
 Amec Environnement
 AQUATECH, Société de gestion de l'eau inc.
 AXOR Experts-Conseils Inc.
 BBA inc.
 Bechtel Québec Limitée
 Bouthillette Parizeau & associés inc.
 BPR
 Calculatec Inc.
 Caron, Beaudoin et Associés Inc.
 Cegertec experts-conseils inc.
 CIMA+
 Dessau inc.
 Dumelec Experts-Conseils Inc.
 Equiluqs inc.
 Filiatrault, McNeil & Associés Inc.
 Le Groupe-Conseil Génipur inc.
 Le Groupe Génitique inc.
 GENIVAR
 Géophysique GPR International inc.
 Golder Associés Ltée
 Hatch Ltée
 Johnston-Vermette
 Le Groupe Conseil T.T. Katz Inc.
 Kelvin Emtech experts-conseils inc.
 KSH Solutions inc.
 Les Consultants LBCD inc.
 Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc.
 MLC Associés inc.
 Groupe MMM Limitée
 Nicolet, Chartrand, Knoll Ltée
 Pageau Morel et associés inc.
 Pluritec Ltée
 Le Groupe Poly-Tech inc.
 RD Ingénierie
 J. L. Richards et Associés Ltée
 Roche Ltée, Groupe-conseil
 Michel D. Rousseau & associés, ingénieurs-conseils
 RSW inc.
 Sandwell Engineering Inc.
 SDK et associés inc.
 Le Groupe Séguin experts-conseils inc.
 Seneca
 SGS X-Per-X inc.
 Le Groupe S.M. International inc.
 SNC-Lavalin inc.
 S.P.N. Consultants inc.
 Groupe Stavibel inc.
 Groupe-conseil TDA
 TDR Experts-Conseils Associés Inc.
 Teknika HBA inc

Rapport du président du conseil



La publication du rapport annuel 2009-2010 marque la fin d'une année plutôt mouvementée pour les firmes de génie-conseil et leur Association. En effet, au cours des derniers mois, la gestion des affaires publiques a commandé des efforts soutenus de la part de toute l'industrie, en raison d'une couverture médiatique subjective.

Cette situation particulière nous a obligés à investir dans la défense de notre secteur beaucoup d'énergie, que nous aurions préféré consacrer à la valorisation du rôle de l'ingénieur-conseil. Malheureusement, l'actualité récente a ignoré le fait que le génie-conseil québécois est non seulement un acteur de premier plan au développement et au maintien de notre environnement bâti de façon responsable, mais aussi un acteur socioéconomique important, dont l'expertise est reconnue sur les marchés local et international. À cet égard, je tiens à souligner qu'à titre de membre, chacun de nous a quotidiennement un rôle à jouer pour mettre en valeur le génie-conseil et ainsi renforcer l'impact des actions de l'Association.

Malgré le contexte difficile, nous sommes néanmoins parvenus à poursuivre nos réflexions sur des enjeux majeurs. Entre autres, les trois groupes de travail mis sur pied par le conseil d'administration lors de la dernière assemblée annuelle ont tous contribué de façon concrète à faire progresser des dossiers d'importance pour l'industrie.

D'abord, les membres du *Groupe de travail sur les PPP* ont dressé un bilan de leurs expériences avec ce mode de réalisation. Leurs échanges ont permis à l'AICQ d'adopter une position nuancée, selon laquelle les PPP demeurent une alternative pertinente de façon ciblée, dans des contextes et pour des types de projets appropriés. Cette position s'est avérée dans la lignée des changements qui ont mené à la création d'Infrastructure Québec, l'automne dernier.

Ensuite, le *Groupe de travail sur l'éthique et le génie-conseil*, formé en réponse à certaines préoccupations quant à l'impact des différents modes de réalisations sur les pratiques d'affaires, a conclu une partie importante de son mandat en élaborant les *Lignes directrices en matière d'éthique*. Je tiens d'ailleurs à souligner la contribution du conseil d'administration dans la formulation du libellé de ce document. Le groupe de travail poursuivra maintenant ses efforts en vue d'offrir une formation sur le sujet.

Finalement, les discussions du *Groupe de travail sur le génie-conseil et le lobbyisme* ont débouché sur la rédaction d'un mémoire, dont le contenu explique les réalités du travail d'ingénieur-conseil par rapport à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme. Le mémoire de l'Association, qui contient également des recommandations, a été présenté au Commissaire au lobbyisme lors d'une première rencontre de travail tenue le 6 mai dernier.

Relève du génie-conseil

Un autre enjeu prioritaire identifié en début d'année et qui me tient particulièrement à cœur est celui de la relève. C'est d'ailleurs une préoccupation de l'ensemble de l'industrie de favoriser le développement de talents et le transfert de connaissances. Dans cette optique, l'Association a franchi cette année un pas de plus dans son engagement envers les leaders de demain, en créant le Forum des jeunes professionnels de l'AICQ. Ce forum répond à un besoin évident et contribuera à aider le secteur du génie-conseil à relever le défi de la relève.

En terminant, je souhaite remercier pour tous les efforts investis les membres du conseil d'administration et les bénévoles qui participent aux différents comités, de même que Johanne Desrochers, présidente-directrice générale et porte-parole, et toute l'équipe de la permanence.

Steve Fiset, ing.

BBA



Rapport de la présidente-directrice générale et porte-parole



Cette année, l'Association a débuté la mise en œuvre de son plan stratégique 2009-2012. La réflexion menée dans le cadre de cet exercice nous avait incités à mettre en place les structures et les processus nécessaires afin d'adapter l'organisation aux réalités des membres et aux défis qui attendent le secteur du génie-conseil. Un retour sur la dernière année nous confirme que des changements fondamentaux sont en cours et touchent de multiples facettes de l'environnement du génie-conseil. Le président du conseil en fait état dans son rapport d'activité et je vous encourage à parcourir attentivement l'ensemble des rapports des comités qui fournissent plus de détails sur l'avancement de plusieurs dossiers.

Sélection basée sur la compétence (SBC)

Depuis plusieurs années, la promotion de la sélection basée sur la compétence est une priorité de l'Association. Dans le cadre de ses représentations en faveur de la SBC, l'AICQ a pris part aux travaux du *Groupe-conseil sur l'octroi des contrats municipaux*, dont le mandat était de recommander des améliorations à apporter au processus d'attribution des contrats. Dans son rapport remis au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le groupe-conseil recommande que « pour l'attribution de contrats de services professionnels, les organismes municipaux soient habilités à recourir à un mode de sélection additionnel basé uniquement sur la compétence lorsqu'un tarif gouvernemental ou ministériel est établi à l'égard des services visés ». Il s'agit donc d'un pas dans la bonne direction, qui nous encourage à poursuivre notre travail.

Parmi les autres prises de position à signaler, l'Association a déposé un mémoire au BAPE sur la reconstruction de l'échangeur Turcot, en juin dernier, et présenté en commission parlementaire un mémoire sur le projet de loi instituant le nouvel organisme Infrastructure Québec, à l'automne.

De plus, l'AICQ a livré ses commentaires sur un projet de révision de la Loi sur les ingénieurs préparé par l'Ordre des ingénieurs. Les travaux se poursuivront au cours de l'année à venir dans ce dossier d'une grande importance pour la profession.

Communications et affaires publiques

Les affaires publiques ont occupé une grande place dans les activités de l'Association. En effet, nous sommes intervenus à plusieurs reprises afin de corriger de fausses interprétations véhiculées dans les médias, dont les conclusions erronées affectaient l'image de tout le secteur du génie-conseil.

Nos interventions publiques se sont traduites par la diffusion de communiqués, des lettres ouvertes publiées dans les quotidiens et des entrevues accordées à différents médias écrits et électroniques. Par ailleurs, nous avons augmenté la fréquence des communications à nos membres et aux partenaires de l'industrie, en plus d'organiser des rencontres avec les membres.

Événements et partenariats

Les événements produits par l'AICQ ont de nouveau surpassé les attentes sur le plan de la qualité et de la participation. Entre autres, le Cocktail du Nouvel An a généré une participation record et les Grands Prix du génie-conseil québécois, qui sont venus rappeler la vraie nature du génie-conseil, ont été présentés devant une salle comble. Le Tournoi de golf des présidents et la Tournée des présidents ont également été de grands succès.

Par ailleurs, sur le plan organisationnel, nous avons procédé à l'embauche de nouvelles ressources à la direction des communications et à la coordination des événements et partenariats. Nous avons également mis sur pied un nouveau système de classement plus efficace pour gérer tous les documents archivés depuis la création de l'Association.

Un dernier mot pour remercier tous les administrateurs de leur implication, et plus particulièrement le président du conseil, pour son niveau d'engagement exceptionnel au cours de la dernière année, de même que Yves Cadotte, pour sa contribution remarquable au chapitre de la gestion des affaires publiques. Je remercie également l'équipe de la permanence pour son travail dévoué tout au long de l'année. L'esprit d'équipe et la volonté de chacun de bien servir les membres nous aura permis de traverser « ensemble », avec les bénévoles, cette année de turbulences.

Johanne Desrochers, B.A.A., caé
Présidente-directrice générale et porte-parole

Conseil d'administration



COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENT DU CONSEIL
Monsieur Steeve Fiset, ing.
Président et chef de la direction
BBA inc.

VICE-PRÉSIDENT
Monsieur Rosaire Sauriol, ing.
Vice-président principal,
Gestion et construction
Dessau inc.

TRÉSORIER
Monsieur Mario W. Martel, CA
Président et chef de la direction
Roche ltée, Groupe-conseil

PRÉSIDENT EX-OFFICIO
Monsieur Michel Lalonde, ing.
Président
Le Groupe Séguin
experts-conseils inc.

ADMINISTRATEURS

Monsieur Luc Benoît, ing.
Directeur général mondial - Énergie
AECOM
Président de AECOM Tecslut

Madame Hélène Brisebois, ing.
Présidente
SDK et associés inc.

**Monsieur Yves Cadotte, ing.,
M. Sc. A., MBA**
Vice-président principal et
directeur général, Division Transport,
Infrastructures et Bâtiment
SNC-Lavalin inc.

Monsieur Paul Lafleur, ing., M. Sc.
Président du conseil
Groupe BPR

Monsieur Gilles Marcotte, ing.
Président-directeur général
Groupe Stavibel inc.

Monsieur Marc Rowan
Président
KSH Solutions inc.

Monsieur Luc Vermette, ing.
Président-directeur général
Johnston-Vermette

DÉLÉGUÉS À L'ASSOCIATION DES FIRMES D'INGÉNIEURS- CONSEILS DU CANADA (AFIC)

Monsieur Claude Décary, ing.
Président-directeur général
Bouthillette Parizeau & associés inc.

**Monsieur Wilfrid Morin, ing.,
M. Sc. A.**
Président-directeur général
Teknika HBA inc.

Monsieur François Plourde, ing.
Vice-président Exécutif
CIMA+

AGENTS DE LIAISON RÉGIONAUX

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Monsieur Gilles Marcotte, ing.
Président-directeur général
Groupe Stavibel inc.

CENTRE DU QUÉBEC
Monsieur Luc Vermette, ing.
Président-directeur général
Johnston-Vermette

CÔTE-NORD
Monsieur Denis Cadoret, ing.
Vice-président, Division Côte-Nord
AXOR Experts-Conseils inc.

EST DU QUÉBEC
Monsieur Robert Fournier, ing.
Directeur général - Bas-St-Laurent -
Gaspésie - Nouveau-Brunswick
Roche ltée, Groupe-conseil

OUTAOUAIS
Monsieur André Mathieu, ing.
Associé, Vice-président
CIMA+

QUÉBEC ET LES ENVIRONS
Monsieur Éric Tremblay, ing.
Vice-président
GENIVAR

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
Monsieur Richard Joly, ing.
Vice-président Transport
Cegertec experts-conseils inc.

Conseil consultatif



Léonard Prix Visionnaire
Casernes des pompiers de Senneterre



Léonard Relève du génie-conseil
Modernisation de la Buanderie centrale de Montréal,
par Yan Ferron, ing., M. Env.

Le conseil consultatif est composé d'ingénieurs qui ont occupé le poste de président du conseil de l'AICQ depuis sa création, en 1974. Ils ont mis leur savoir au service de l'intérêt des membres, afin d'élever l'industrie du génie-conseil au rang de pilier de l'économie québécoise.

Michel Lalonde, ing.	2008-2009	Claude Liboiron, ing.	1992-1993
Yves Cadotte, ing.	2007-2008	Bertrand R. Beaulieu, ing.	1991-1992
Normand Brousseau, ing.	2006-2007	Philippe Lefebvre, ing.	1990-1991
Claude Décary, ing.	2005-2006	Jean-H. Ouimet, ing.	1989-1990
Kazimir Olechnowicz, ing.	2004-2005	Jean-Pierre Sauriol, ing.	1988-1989
Réjean Berthiaume, ing.	2003-2004	François Lalande, ing.	1987-1988
Jean-Robert Larouche, ing.	2002-2003	Bernard Poulin, ing.	1986-1987
Georges P. Dick, ing.	2001-2002	Lucien Dupuis, ing.	1985-1986
Normand Brousseau, ing.	2000-2001	Claude F. Lefebvre, ing.	1984-1985
Jean-Pierre Sauriol, ing.	1999-2000	Claude A. Comtois, ing.	1983-1984
Pierre Shoiry, ing.	1998-1999	Jean-Guy René, ing.	1982-1983
Luc Benoît, ing.	1997-1998	Gérald Ruel, ing.	1981-1982
Pierre Patry, ing.	1996-1997	Jean-Marc Lagacé, ing.	1980-1981
Paul Lafleur, ing.	1995-1996	Marcel Sicard, ing.	1978-1979
Kazimir Olechnowicz, ing.	1994-1995	Paul T. Beauchemin, ing.	1974-1976
Richard Royer, ing.	1993-1994		

Rapport financier annuel



Bilan.....	10
Évolution de l'actif net.....	10
Résultats	11
Notes afférentes.....	12

États financiers Au 31 mars 2010

Rapport des vérificateurs

Aux membres de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec 12 mai 2010

Nous avons vérifié le bilan de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec (l'« Association ») au 31 mars 2010 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 19042

BILAN au 31 mars 2010

	2010	2009
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	98 270	801 421
Placements temporaires (note 4)	97 076	90 053
Comptes débiteurs (note 5)	339 446	299 097
Frais payés d'avance	13 998	16 566
	548 790	1 207 137
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	5 376	9 713
	554 166	1 216 850
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes créditeurs (note 7)	147 812	316 321
Revenus reportés (note 9)	10 288	397 782
	158 100	714 103
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles	5 376	9 713
Non affecté	390 690	493 034
	396 066	502 747
	554 166	1 216 850

Approuvé par le Conseil,




 ADMINISTRATEUR
 Steve Fiset, ing.
 Président du conseil

 ADMINISTRATEUR
 Mario W. Martel, CA.
 Trésorier
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

	2010	2009
	\$	\$
	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	9 713	493 034
Investissement en immobilisations corporelles	2 113	(2 113)
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(6 450)	(100 231)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	5 376	390 690
	396 066	502 747

RÉSULTATS Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

	2010	2009
	\$	\$
PRODUITS		
Cotisations des membres	1 004 821	906 792
Cotisations des membres associés	18 638	15 600
Remises A.I.C.C.	(439 933)	(387 302)
	583 526	535 090
Déjeuners-causeries, colloques, assemblée annuelle et rencontres régionales	118 931	104 188
Activités de promotion de la profession	383 739	366 912
Projets spéciaux	85 778	59 500
Publications	13 377	25 559
Ristournes	20 649	15 944
Revenu de placements	11 852	12 447
Divers	8 825	2 130
	1 226 677	1 121 770
CHARGES		
Salaires et charges sociales	420 928	370 459
Frais de bureau	51 681	42 127
Téléphone, messagerie et frais postaux	18 773	22 982
Loyer, taxes et permis	61 731	60 193
Frais juridiques et frais de vérification et de comptabilité	39 535	25 744
Frais de déplacement, d'assemblées et de représentation	42 689	34 270
Déjeuners-causeries, colloques, assemblée annuelle et rencontres régionales	83 519	75 043
Activités de promotion de la profession	308 505	322 569
Projets spéciaux	226 409	63 452
Publications	9 552	19 606
Promotion, publicité et relations publiques	44 402	30 149
Amortissement des immobilisations corporelles	6 450	10 645
Divers	19 184	5 339
	1 333 358	1 082 578
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS) DE L'EXERCICE	(106 681)	39 192

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association des ingénieurs-conseils du Québec (l'« Association »), constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif exempt d'impôt sur le revenu. Son objectif consiste à sauvegarder et à promouvoir les intérêts de la profession d'ingénieur-conseil et de ses membres.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

ESTIMATIONS DE LA DIRECTION

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et des montants des produits et des charges comptabilisés durant l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les soldes bancaires, ainsi que tous les placements liquides dont l'échéance initiale est égale ou inférieure à trois mois.

CONSTATATION DES PRODUITS

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et que sa réception est raisonnablement assurée.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par l'Association. La comptabilisation à la date du règlement est utilisée. Les passifs financiers sont comptabilisés au coût.

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires et les placements à long terme sont classés dans les « actifs financiers détenus à des fins de transaction ». Ils sont présentés à la juste valeur, et les gains et les pertes découlant de leur réévaluation à la fin de chaque période sont compris dans les résultats.
- Les comptes débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ». Après leur constatation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement à l'aide de la méthode

du taux d'intérêt effectif. Pour l'Association, le coût amorti correspond généralement au coût en raison de leur échéance à court terme.

- Les comptes créditeurs sont classés dans les « autres passifs financiers ». Ils sont initialement évalués à la juste valeur, et les évaluations ultérieures sont faites au coût, déduction faite de l'amortissement, d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'Association, cette valeur correspond au coût en raison de leur échéance à court terme.

L'Association présente les instruments financiers selon le chapitre 3861 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », car elle n'a pas adopté les chapitres 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et 3863, « Instruments financiers – présentation », comme il est permis de le faire pour les organismes sans but lucratif.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association a évalué la juste valeur de ses instruments financiers basée sur les taux d'intérêt actuels, la valeur de marché et le prix actuel d'instruments financiers assortis de conditions similaires.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé s'y rapportant.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire sur une période de trois ans.

3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ADOPTÉES

L'ICCA a publié le nouveau chapitre 4470, « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif – informations à fournir », qui s'applique aux exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2009 et qui établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui répartit ses charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent. Cette nouvelle norme n'a aucune incidence importante sur les états financiers de l'Association.

Les abrégés des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux (les « CPN ») en sont arrivés au consensus que le CPN-123, *Présentation du montant brut ou du montant net des produits selon que l'entreprise agit pour son propre compte ou à titre d'intermédiaire*, doit être appliqué aux organismes sans but lucratif pour les états financiers annuels et intermédiaires des exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2009. L'Association a conclu que ce présent abrégé n'avait aucune incidence sur sa situation financière.

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui établit des normes de comptabilisation, d'évaluation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. L'Association a adopté cette nouvelle norme le 1^{er} avril 2009. L'Association a conclu que cette nouvelle norme n'avait aucune incidence sur sa situation financière.

Pour les états financiers annuels des exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2009, les organismes sans but lucratif doivent adopter le chapitre 1540, « États des flux de trésorerie ». Cette section établit les standards de présentation de l'information à l'état des flux de trésorerie. L'Association a adopté ce chapitre au 1^{er} avril 2009. Par contre, tel qu'il est permis par le chapitre 1540, lorsque l'entité n'a pas d'obligation publique de rendre des comptes, et que l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers ou qu'elle est communiquée adéquatement par voie de notes, l'Association n'a pas à préparer d'état des flux de trésorerie. Selon la direction, il n'aurait apporté aucun fait susceptible d'améliorer la compréhension des présents états financiers.

Le 1^{er} janvier 2009, l'ICCA a publié le CPN-173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*, qui examine s'il convient de tenir compte du risque de crédit propre à l'entité et du risque de crédit de la contrepartie dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés, aux fins de la présentation et des informations à fournir. Cette exigence s'applique aux états financiers annuels des périodes terminées le 20 janvier 2009 ou à une date ultérieure. L'Association a conclu que ce présent abrégé n'avait aucune incidence sur sa situation financière.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES NON ENCORE ADOPTÉES

En juin 2009, l'ICCA a apporté des modifications au chapitre 1506, « Modifications comptables », afin d'exclure de son champ d'application les changements de méthodes comptables liés au remplacement complet du référentiel comptable de l'entité. Ces modifications s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts depuis le 1^{er} juillet 2009.

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

Placements	Échéance ⁽¹⁾	Taux d'intérêt %	Juste valeur marchande \$
Dosquet BM	9 mars 2011	1,5	13 015
Mtl Ouest ICS	9 février 2015	3,0	14 655
BNC T/V Delmite	23 février 2017	Taux variable	49 250
Hydro-Québec	16 janvier 2027	Taux variable	20 156
			97 076

(1) Les placements de l'Association sont classés à titre de placements temporaires dans la mesure où l'Association détient ces placements à des fins de transaction pour répondre à ses obligations. L'Association n'a aucuns frais à déboursier si elle décide de les céder avant leur échéance.

5. COMPTES DÉBITEURS

	2010 \$	2009 \$
Comptes clients	321 312	297 222
Intérêts courus	2 909	1 875
Taxes à la consommation	14 655	-
Avances à un employé	570	-
	339 446	299 097

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2010	2009
	Coût	Amortissement	Montant	Montant
	\$	cumulé	net	net
		\$	\$	\$
Matériel informatique	65 646	60 270	5 376	8 853
Mobilier et équipements de bureau	107 447	107 447	-	860
	173 093	167 717	5 376	9 713

7. COMPTES CRÉDITEURS

	2010	2009
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	147 812	267 350
Taxes à la consommation	-	48 971
	147 812	316 321

8. CAPITAL

Le 1^{er} avril 2008, l'Association a adopté la recommandation du chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA, « Informations à fournir concernant le capital ». Ce chapitre définit les exigences en matière d'informations à fournir sur le capital, soit des informations qualitatives et quantitatives sur le capital de l'entité et sa gestion. L'Association gère son capital afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Préserver la capacité de l'Association de poursuivre son exploitation afin de soutenir financièrement les projets;
- Financer les activités courantes et futures;
- Assurer que l'Association est capable de respecter ses obligations financières lorsqu'elles sont dues.

L'Association définit son capital par le solde de l'actif net non affecté d'un montant de 390 690 \$ au 31 mars 2010 (493 034 \$ au 31 mars 2009).

9. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés représentent des cotisations perçues d'avance pour l'exercice ou des services perçus d'avance.

10. ENGAGEMENTS

Les paiements minimaux futurs que l'Association s'est engagée à verser au cours des prochains exercices en vertu d'un contrat de location-exploitation s'établissent comme suit :

	\$
2011	26 983
2012	27 114
2013	27 114
2014	14 477
2015	1 840
2016	767

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.



2009-2010

L'AICQ ORGANISE DES RENCONTRES ET DES ACTIVITÉS QUI CONTRIBUENT AU DÉVELOPPEMENT DU GÉNIE-CONSEIL

RENCONTRES DE L'AICQ

**25 AOÛT 2009
MONT-SAINT-HILAIRE
RENCONTRE DE DÉMARRAGE**

Cette rencontre a permis aux administrateurs et aux présidents de comités de fixer les objectifs de l'année en fonction des enjeux prioritaires de l'AICQ, de ses groupes d'intérêt et des comités de services stratégiques.



**21 JANVIER 2010
MONTREAL
RENCONTRE SEMI-ANNUELLE**

Cette rencontre fut l'occasion pour les administrateurs, les agents de liaison régionaux et les présidents de comités d'échanger sur les dossiers prioritaires et de faire le point sur l'avancement des plans d'action élaborés en début d'année.



28 MAI 2009 – MONTRÉAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2009



L'AICQ a célébré ses 35 ans au cœur de l'économie lors de l'Assemblée générale annuelle. Les membres ont pu échanger avec le conférencier invité, monsieur Alain Dubuc, chroniqueur à La Presse, qui a présenté une nouvelle perspective sur les enjeux économiques de l'après-crise.

Lors de l'Assemblée, le nouveau président élu, monsieur Steeve Fiset, président et chef de la direction de BBA, a présenté son plan d'action. Monsieur Zaki Ghavitian, président de l'Ordre des ingénieurs du Québec, s'est également adressé aux membres.

TOURNÉE DES PRÉSIDENTS

La Tournée des présidents a amené le président du conseil et la présidente-directrice générale de l'Association à rencontrer un nombre record de représentants de firmes membres dans différentes régions du Québec. Cette série de rencontres permet de bien informer les membres sur les dossiers en cours et de répondre aux questions, en plus de prendre note des commentaires, suggestions et préoccupations dans chacune des régions.

19 novembre	Région de Québec
11 mars	Région de Montréal (125 employés et moins)
15 mars	Région de l'Outaouais
17 mars	Région du Centre-du-Québec/Mauricie
12 avril	Région de Québec
5 mai	Région de la Côte-Nord
10 mai	Région du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie



RENCONTRES AVEC LES DONNEURS D'OUVRAGE

26 JANVIER 2010 – MONTRÉAL CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC (CHQ)

Monsieur Pierre Gauthier, directeur général de la gestion de projet et de l'expertise technique à la Corporation d'hébergement du Québec, est venu rencontrer les membres, afin d'échanger sur les orientations de la CHQ en matière de gestion de projets.

15 OCTOBRE 2009 – MONTRÉAL KRUGER

Rencontre avec monsieur Jean-Yves Ouellet, ing., Vice-Président Ingénierie et Environnement.

13 JANVIER 2010 – MONTRÉAL INDUSTRIE CANADA

Rencontre avec messieurs Stéphane Bouthier, ing. et Robert Delorme, gestionnaires à la Direction *Radio, Spectre et Télécommunications* d'Industrie Canada.

18 FÉVRIER 2010 – MONTRÉAL ULTRAMAR

Rencontre avec monsieur Louis Bergeron, ing., MBA, Directeur Principal, Développement des Affaires et Gestion des Terminaux.



7 JUILLET 2009 – MONTRÉAL HYDRO-QUÉBEC

L'invité d'honneur, monsieur Thierry Vandal, président-directeur général d'Hydro-Québec, a présenté les grandes orientations de la société d'État et les projets à venir lors du 5 à 7 estival.

ACTIVITÉS POUR LA RELÈVE



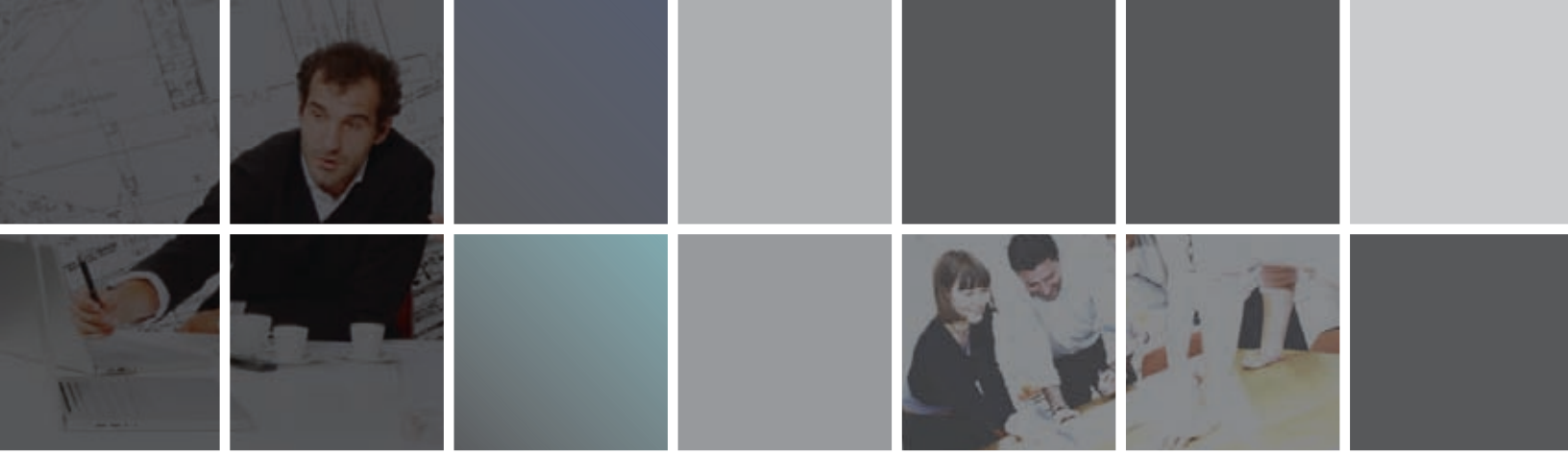
18 AOÛT 2009 – LAVAL TOURNOI DE GOLF DES PRÉSIDENTS, 8^e ÉDITION

Le tournoi de golf a permis d'amasser les fonds nécessaires pour soutenir le programme de bourses aux étudiants dans les 11 facultés de génie accréditées au Québec.

20 MAI 2010 – MONTRÉAL ACTIVITÉ DE LANCEMENT DU FORUM DES JEUNES PROFESSIONNELS DE L'AICQ

Forum
des jeunes
professionnels_AICQ

Pour marquer la création du Forum des jeunes professionnels, l'AICQ a organisé une conférence de monsieur Jasmin Bergeron, professeur de marketing à l'UQAM, portant sur les éléments qui permettent de surpasser les attentes et d'augmenter la satisfaction des clients.



ACTIVITÉS D'INFORMATION



22 OCTOBRE 2009 – MONTRÉAL REVUE DE LA JURISPRUDENCE

M^e John Murphy, associé chez Borden Ladner Gervais s.r.l., s.e.n.c.r.l., a fait un survol des décisions récentes des tribunaux dans le domaine de la construction, représentant un intérêt pour les ingénieurs-conseils.

17 FÉVRIER 2010 – MONTRÉAL HABILITÉS ESSENTIELLES DU GESTIONNAIRE DE PROJET

Madame Christine Beaulieu, présidente de Gestion Christine Beaulieu, a présenté un survol des défis de la profession, de l'apport des gestionnaires de projet au sein d'une organisation et des compétences et habiletés clés qui favorisent le succès d'un projet.



3 DÉCEMBRE 2009 – QUÉBEC
10 DÉCEMBRE 2009 – MONTRÉAL

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

Lors de petits déjeuners, des représentants du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), monsieur Jean-Pierre Beaumont à Québec et monsieur François Payette à Montréal, ont présenté les modifications aux programmes d'aide financière pour les infrastructures municipales.

16 DÉCEMBRE 2009 – MONTRÉAL UTILISATION DE LA SIGNATURE NUMÉRIQUE : ÉTAT DE LA SITUATION

Des membres ont discuté des étapes d'intégration de la signature numérique pour les firmes de génie-conseil, et des clients majeurs ont expliqué les orientations qu'ils entendaient donner à son utilisation dans les pratiques d'ingénierie. La table ronde était composée de madame Caroline Gravel, ing., de Teknika HBA, madame Natalie Duzanec, ing., de Dessau, madame Hélène Laverdure, du ministère Transports du Québec (MTQ) et monsieur Gilles Verville, d'Hydro-Québec.



GRANDS ÉVÉNEMENTS



26 JANVIER 2010 – MONTRÉAL COCKTAIL DU NOUVEL AN

Monsieur Normand Bergeron, président-directeur général de l'agence Infrastructure Québec, était l'invité d'honneur de l'événement. D'année en année, la participation au cocktail augmente... en 2010, 200 convives ont pris part à cette célébration annuelle.



25 MARS 2010 – MONTRÉAL GRANDS PRIX DU GÉNIE-CONSEIL QUÉBÉCOIS

Le thème élaboré pour la 8^e édition, « Le génie-conseil québécois : au premier plan d'une vision durable », faisait notamment référence au rôle moteur et social du génie-conseil. La signature visuelle audacieuse rappelait à tous qu'au-delà du client qui fait appel à ses services, l'ingénieur sert la collectivité toute entière.

Un nombre record de 50 projets étaient en nomination et 12 Léonards ont été décernés lors de la remise de prix pour les meilleurs projets d'ingénierie. Un nouveau succès pour cet événement qui s'impose maintenant comme un incontournable en matière de promotion des meilleures pratiques.



Crédit photos : OSA

GROUPES D'INTÉRÊT



Comité Bâtiment

Léonard Bâtiment Mécanique - Électrique
Abondance Montréal – Le Soleil, premier triplex
urbain à consommation d'énergie nette nulle

Léonard Bâtiment Structure
Construction du bâtiment d'accueil du port d'escale du quai A.-Lepage à La Baie, Saguenay

Je tiens en premier lieu à remercier les membres du comité Bâtiment. Malgré leur horaire chargé, ils ont démontré une grande disponibilité et une préoccupation constante pour faire avancer les dossiers relatifs à notre secteur.

Les règlements d'application de la Loi sur les contrats des organismes publics (Loi 17), en vigueur depuis octobre 2008, ont modifié considérablement les conditions des contrats conclus entre les organismes publics et les contractants privés. En matière d'octroi de mandats pour des services d'ingénierie, tous les organismes publics, sauf les municipalités, doivent utiliser obligatoirement le mode de sélection basée sur la compétence et négocier les honoraires sur la base du décret 1235-87.

Dans le domaine du bâtiment, nous avons constaté que l'application de la nouvelle réglementation en matière d'octroi de contrats s'est faite sans difficulté dans la grande majorité des cas. Cependant, quelques situations où l'organisme public continuait à demander des prix pour des mandats d'ingénierie ont été relevées par le comité. Dans ces cas, l'AICQ a dû intervenir pour que le client public soit informé du cadre des nouvelles réglementations.

L'application et l'interprétation du décret 1235-87 a été plus problématique. Ce décret, qui n'a pas été revu depuis plus de 20 ans, doit être révisé en profondeur pour mieux répondre à la réalité du marché de l'ingénierie. En attendant une réforme en profondeur du décret 1235-87, les membres du comité Bâtiment ont travaillé à la réalisation d'un guide d'application pour le secteur du bâtiment. Le travail déjà effectué pour la réalisation du barème de l'AICQ sert de base à ce guide.

À la suite d'une rencontre de la direction de l'AICQ avec celle de la CHQ, les membres du comité ont rencontré en janvier 2010 des représentants de la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ) pour discuter de dossiers abordés antérieurement. L'annonce faite par le ministre des Finances du Québec de la fusion entre la CHQ et la Société immobilière du Québec (SIQ) a incité l'AICQ à prévoir une rencontre avec la direction de la SIQ. Cette rencontre est prévue pour juin 2010.

Par ailleurs, une rencontre a été organisée avec des représentants de l'Ordre des ingénieurs du Québec concernant la révision de la Loi sur les ingénieurs. Les membres du comité Bâtiment ont pu exprimer leurs préoccupations à l'OIQ, notamment en ce qui concerne la surveillance des travaux de construction. C'est une occasion unique de bien préciser le rôle de l'ingénieur lors de la réalisation d'un projet. Il est de la responsabilité d'un ingénieur de s'assurer que la réalisation d'un projet soit conforme aux plans et devis, et aux autres documents d'ingénierie. La loi actuelle est muette sur le rôle de l'ingénieur au chapitre de la surveillance des travaux.

Gilles Picard, ing.

MLC Associés inc.
Président du comité

PRÉSIDENT
Gilles Picard, ing.
MLC Associés inc.

ADMINISTRATRICE DÉLÉGUÉE
Hélène Brisebois, ing.
SDK et associés inc.

MEMBRES
Réjean Berthiaume, ing.
Pageau Morel et associés inc.

Claude Décary, ing.
Bouthillette Parizeau
& associés inc.

**Michel Deslauriers, ing.,
MBA, PMP**
BPR inc.

Camil Girard, ing.
Roche Itée, Groupe-conseil

Pierre Hénault, ing., PMP
SNC-Lavalin Pharma inc.

Jocelyn Landreville, ing.
AXOR Experts-Conseils Inc.

Gino Lanni, ing.
Le Groupe Séguin
experts-conseils inc.

Marc Laurendeau, architecte
Association des architectes en
pratique privée du Québec

Pierre Moffet, ing., M. Sc.
CIMA+

Pierre Racicot, ing.
GENIVAR

Frédéric Sauriol, ing.
Dessau inc.

Marc Tremblay, ing.
Teknika HBA inc.

GROUPES D'INTÉRÊT



PRÉSIDENT
Michel Lebeau, ing.
CIMA+

Comité Énergie

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
Michel Lalonde, ing.
Le Groupe Séguin
experts-conseils inc.

MEMBRES
Benoit Auclair, ing.
Les Consultants LBCD inc.
Richard Breault, ing., M. Ing.
Le Groupe S.M. International inc.

Marie-Hélène Briand, ing.
RSW inc.

Michel Dubeau, ing.
Dessau inc.

Sylvain Labrèche
GENIVAR

Sabrina Lanouette, ing.
Johnston-Vermette

Benoit Lavallée, ing.
BPR inc.

Jean Lavigne, ing.
Teknika HBA inc.

Diane Lavoie, ing.
BBA inc.

Suzanne Leblanc, ing.
SNC-Lavalin inc.

Jean-François Mercier, ing.
AECOM

Simon Rousseau, ing.
RD Ingénierie

Michel L. Roy
Roche Itée, Groupe-conseil

Serge Savard, ing.
Cegertec experts-conseils inc.

Luc Vermette, ing.
Johnston-Vermette



Léonard Énergie
Projet hydroélectrique Ashlu Creek (49.9 MW) à Squamish, Colombie-Britannique

Le plan d'action 2009-2010 du comité Énergie a été axé essentiellement sur la continuité et l'évolution du plan de l'année précédente. Ainsi, les activités du comité ont été concentrées sur le suivi de l'entente sur la rémunération et sur le processus d'évaluation de la performance des firmes d'ingénierie par Hydro-Québec. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un dossier qui tient particulièrement à cœur aux membres du comité, car il vise directement l'amélioration continue des services que notre industrie rend à cet important donneur d'ordres.

L'entente AICQ-HQ a occupé, encore cette année, une place importante dans l'agenda des réunions du comité Énergie. D'abord, un suivi de la mise en vigueur et de l'application des modifications survenues en début d'année 2009 a été effectué. Ensuite, les quatre premières années d'application de cette entente ont fait ressortir quelques situations inéquitables. À la demande d'Hydro-Québec, nous travaillons à identifier des solutions pour corriger la situation et pour clarifier certains items. Un suivi du processus de reclassification des ressources a également été fait et nous constatons que le système mis en place est désormais bien rodé et que les délais ont été réduits substantiellement. Parmi les autres sujets touchés, mentionnons la revue avec Hydro-Québec du mode de détermination des taux horaires pour les projets à rémunération horaire non couverts par l'entente.

Bien qu'Hydro-Québec utilise déjà la sélection basée sur la compétence depuis longtemps en ingénierie, le comité s'était donné comme

mission de revoir et d'optimiser, de façon conjointe, le mode, les outils actuels et le processus d'évaluation de la qualité des services offerts par les firmes, le tout dans une démarche axée vers l'amélioration continue. Les membres ont constaté, au cours des dernières années, une application variable de la part des évaluateurs, conduisant à l'occasion à des situations inéquitables. En accord avec Hydro-Québec, un sous-comité a été formé pour proposer des modifications et ajouts, et ainsi entreprendre une démarche de revue conjointe du système d'évaluation. Le comité souhaite aussi favoriser des évaluations individuelles entre Hydro-Québec et chacune des firmes pour les projets de l'année courante. Une première rencontre sur ce sujet avait lieu en mai avec les représentants de la société d'État.

Toutes les démarches entreprises ne seront probablement pas complétées cette année et occuperont le comité en 2010-2011.

Je profite de l'occasion pour offrir mes remerciements aux membres du comité Énergie pour leur assiduité aux réunions, leur participation active au sein du comité et leur excellent travail.

Michel Lebeau, ing.
CIMA+
Président du comité



Léonard Environnement
Restauration du site 1, complexe minier Eustis, en Estrie

Notre comité s'est concentré, cette année, sur les dossiers suivants : le sous-comité Hydro-Québec, le comité de liaison avec le MDDEP, le processus d'approvisionnement auprès du MTQ et la révision de la politique environnementale de l'AICQ.

Hydro-Québec

L'AICQ souhaite faire reconnaître les employés des firmes qui travaillent en environnement par une rémunération équivalente à celle des employés qui fournissent d'autres types de services professionnels à Hydro-Québec. Nous considérons que les personnes qui réalisent des projets dans les disciplines de l'environnement ont la même valeur que celles œuvrant dans les autres disciplines. Un sous-comité a donc développé un argumentaire en ce sens pour aider l'Association à en faire la démonstration.

Comité de liaison MDDEP – AICQ

L'an dernier, le MDDEP confirmait sa volonté de mettre sur pied un comité de liaison avec l'AICQ. Une seconde réunion a eu lieu et a permis de poursuivre nos échanges sur les priorités du Ministère en termes de nouveaux règlements ou de nouvelles politiques dans les secteurs qui peuvent affecter notre pratique.

Une troisième réunion se tiendra en juin pour assurer l'état d'avancement de ces dossiers, en plus de permettre l'analyse de la situation des approches au niveau des inventaires et de la quantification des GES.

Transports Québec

Le processus de sélection des firmes pour les services en environnement au MTQ s'effectue principalement sur la base du prix. Pourtant, l'impact de ces services sur l'obtention ou non des certificats d'autorisation et permis pour réaliser les travaux d'infrastructure peut être déterminant.

Dans ce contexte, le comité analyse actuellement les arguments à faire valoir afin que l'AICQ puisse influencer le processus de sélection pour qu'il s'appuie, comme les autres disciplines du genre, sur la qualification.

Politique environnementale de l'AICQ

Le comité a discuté de la politique environnementale en vigueur à l'AICQ depuis plusieurs années et évalué des améliorations possibles dans le contexte actuel. Nous souhaitons promouvoir cette politique lorsqu'elle sera adoptée par le conseil d'administration.

En terminant, j'aimerais remercier tous les membres qui ont participé aux travaux du comité pour l'année 2009-2010.

Guy Fouquet, ing.

Le Groupe S.M. International inc.
Président du comité

Comité Environnement

GROUPES D'INTÉRÊT

PRÉSIDENT

Guy Fouquet, ing.

Le Groupe S.M. International inc.

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Rosaire Sauriol, ing.

Dessau inc.

MEMBRES

Pierre Bertrand

Teknika HBA inc.

Jean Boudreault, ing.

GENIVAR

Marc-André Desjardins, ing., Ph. D.

AXOR Experts-Conseils Inc.

Jean Gauthier, ing.

BPR inc.

André Lauzon, M. Sc.

AECOM

Jean-Luc Paul, ing.

Dessau inc.

André Thivierge, M. Ing.

SNC-Lavalin Environnement inc.

André Vachon

Roche Itée, Groupe-conseil

GROUPES D'INTÉRÊT



PRÉSIDENT
Benoit Hotte, ing.
SGS X-Per-X inc.

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
Luc Vermette, ing.
Johnston-Vermette

MEMBRES
Alexandre Bélisle, ing.
Johnston-Vermette

Nicolas Beylich, ing.
GENIVAR

Richard Campeau, ing.
KSH Solutions inc.

Jean-Noël Côté, ing., B. Sc. A.
Les Consultants LBCD inc.

Rémi Duchesne, ing.
Sandwell Engineering Inc.

Gilles Gélinas, ing., M. Sc.
S.P.N. Consultants inc.

Claude Hamel, ing.
Roche Itée, Groupe-conseil

Michel Jalbert, ing.
Hatch Ltée

Patrice Langlois, ing.
AECOM

Stéphane Lavoie, ing.
Dessau inc.

Luc-André Nadeau
SNC-Lavalin inc.

François Poirier, ing.
Dessau inc.

Raymond Simoneau, ing., P.Eng.
Seneca

Normand Théroux, M. Ing.
Bechtel Mining & Metals

Yvon Tremblay, ing.
Cegertec experts-conseils inc.

Jacques Whittom, ing.
BPR - Bechtel

Comité Industrie



Léonard Industrie
Usine de concentration souterraine pour une mine d'or en Abitibi

Le comité Industrie s'est donné pour mandat de faire pleinement connaître et reconnaître la valeur ainsi que la pertinence du génie-conseil dans le secteur industriel. Pour ce faire, le comité Industrie a axé son plan d'action sur un rapprochement avec les grandes entreprises et des rencontres d'information portant sur les enjeux de l'industrie. Le comité s'emploie notamment à sensibiliser les entreprises à l'importance des étapes préparatoires qui, malgré leur influence déterminante sur la réussite de tout projet, demeurent méconnues et souvent négligées dans le processus de réalisation. Le partage d'expériences et la réflexion collective sur des défis communs font partie des stratégies privilégiées par les membres du comité pour remplir leur mandat.

L'équipe

Le comité Industrie regroupe des représentants de 16 firmes œuvrant dans les secteurs industriels au Québec et ailleurs dans le monde. La participation active et soutenue des membres a permis d'atteindre les objectifs visés, en plus d'assurer un échange éclairant sur la situation du secteur industriel au Québec.

Déjeuners-causeries

Lors de l'élaboration du plan d'action, il avait été convenu de créer des rapprochements avec les grands donneurs d'ouvrage privés du Québec. Deux invités de marque ont été conviés afin de partager leur vision de l'apport de l'industrie du génie-conseil. Le sujet pour ces rencontres était le suivant : *Développement durable et contribution des firmes de génie-conseil dans la réalisation de projets et au développement des clients*. Ainsi, après avoir exposé leurs vues sur le sujet abordé, des échanges avec les participants ont permis de mettre en relief la valeur ainsi que la contribution des firmes de génie-conseil auprès de ces grands donneurs d'ouvrage privés.

Dans le cadre de ces déjeuners-causeries, nous avons eu l'honneur de recevoir M. Jean-Yves Ouellet de Kruger et M. Louis Bergeron d'Ultramar.

Leur générosité a été grandement appréciée de tous les membres du comité Industrie. Nous les remercions d'avoir partagé leur vision et d'avoir offert une écoute attentive lors des échanges. De plus, ces rencontres auront permis de valoriser et promouvoir la compétence des firmes de génie-conseil du Québec.

Partenaires de l'industrie

Le comité Industrie s'est aussi donné comme objectif de créer des rapprochements avec des partenaires reliés au domaine industriel.

Une rencontre avec le MDEIE a eu lieu en novembre 2009, afin de revoir la situation de l'économie dans le secteur industriel. Un comité ad hoc a été formé afin d'entamer une réflexion sur l'avenir du secteur industriel au Québec. Ce dernier a fait rapport et, en parallèle, l'AICQ a invité deux représentants du MDEIE et un représentant d'Investissement Québec afin de déterminer le rôle que pourrait jouer le comité Industrie dans le développement du secteur industriel au Québec. Une rencontre s'est tenue en mai 2010, afin d'identifier comment l'AICQ et ses partenaires pourraient intervenir afin de stimuler les investissements dans les installations en service. L'objectif recherché est d'offrir aux investisseurs tout le soutien nécessaire à l'implantation de leurs projets.

Pour terminer, à titre de président du comité Industrie, je tiens à remercier les membres du comité qui, au cours de l'année 2009-2010, ont contribué par leur participation ainsi que par leur présence à l'avancement continu de notre plan d'action mis de l'avant en début d'année.

Benoit Hotte, ing.
SGS
Président du comité



Léonard Infrastructures urbaines
Assainissement des eaux usées, Ville d'Hudson

Au cours de la dernière année, le monde municipal s'est souvent trouvé au cœur même de l'actualité. Encore une fois, la Loi 106 a occupé une bonne part des débats au sein du comité Municipal, de même que son petit cousin, le projet de Loi 76, adopté le 18 février dernier. C'est avec cette trame de fond que le comité Municipal a planché sur les priorités qu'il s'était données en début d'année. Voici donc un sommaire des activités réalisées au cours de la dernière année.

Processus d'octroi des contrats

En décembre 2009, un groupe-conseil a reçu le mandat d'analyser le processus d'octroi des contrats municipaux et de présenter des recommandations. L'AICQ a rencontré ce groupe-conseil en février dernier, afin de présenter son point de vue sur la question. Le comité Municipal a grandement contribué à la préparation de la position de l'AICQ.

Programme d'aide financière pour les infrastructures

Le comité Municipal organisait, en décembre dernier, deux déjeuners-causeries (un à Québec et l'autre à Montréal) avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), pour faire le point sur les différents programmes d'aide financière mis à la disposition des organismes municipaux. Cette activité s'adressait à nos membres et près de 100 personnes y ont participé. Dans le contexte où ces programmes étaient bonifiés pour stimuler notre économie, il s'agissait d'un sujet de grand intérêt pour nos membres.

Programme permanent de réhabilitation du réseau routier municipal

Au cours des dernières années, l'AICQ a évalué la problématique du sous-financement des routes municipales, et donné plusieurs conférences afin de sensibiliser les principaux gestionnaires à cette problématique, mainte-

nant reconnue par tous. Cette année, l'AICQ a sollicité le CERIU pour entreprendre une vaste étude sur le plan national afin d'évaluer l'état des quelque 800 000 km de réseaux municipaux, le déficit d'entretien, ainsi que le niveau d'investissement à maintenir au cours des prochaines décennies pour mettre aux normes les réseaux. Des pourparlers sont actuellement en cours pour aller de l'avant dans ce dossier.

Modification du Règlement sur l'application de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)

Le comité Municipal s'est intéressé à ce dossier et a collaboré au processus de consultation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). La modification au règlement soustrait à l'autorisation du MDDEP certains travaux d'aqueducs et d'égouts qui ont peu d'incidences environnementales. Cette modification amène un allègement dans le processus de réalisation de ce type de travaux et permet de réduire le nombre de demandes d'autorisation acheminées au MDDEP.

Par ailleurs, le comité estime que l'Ordre des ingénieurs du Québec devra demeurer vigilant pour s'assurer que les travaux soient réalisés par des ingénieurs. Le comité a également sensibilisé l'Association des ingénieurs municipaux du Québec à ce danger potentiel.

Je tiens à souligner le travail et la participation des membres du comité Municipal, qui contribuent aux efforts de l'AICQ pour la défense des intérêts du génie-conseil. Je les en remercie et je compte encore sur eux pour la deuxième année de mon mandat à titre de président.

Michel N. Houle, ing.

Teknika HBA inc.
Président du comité

Comité Municipal

PRÉSIDENT
Michel N. Houle, ing.
Teknika HBA inc.

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
Gilles Marcotte, ing.
Groupe Stavibel inc.

MEMBRES
Claude Chagnon, ing.
MLC Associés inc.
Denis Courchesne, ing., M.Sc.A.
AXOR Experts-Conseils Inc.

Marc Couture, ing.
BPR inc.

Alain Dulude, ing.
Le Groupe S.M. International inc.

Michel Émond, ing.
SNC-Lavalin inc.

André Francoeur, ing.
CIMA+

François Laperrière, ing.
Cegertec experts-conseils inc.

Martin Lapointe, ing.
Roche Itée, Groupe-conseil

Denis Maltais, ing., M. Sc. A.
Dessau inc.

Patrice Mathieu, ing.
AECOM

François Perreault, ing.
GENIVAR

GROUPES D'INTÉRÊT

Comité Télécom- munications et nouvelles technologies

PRÉSIDENT

Jean-Guy Tremblay, ing.
BPR inc.

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Marc Rowan
KSH Solutions inc.

MEMBRES

José De Sousa, ing.
SNC-Lavalin (DTI Télécom Inc.)

Louise Desbiens, ing.
Roche ltée, Groupe-conseil

André Desjardins, ing.
CIMA+

Michel Famery, ing., P. Eng.
Dessau inc.

Alain Libercier, ing.
AECOM

Ciro Martoni, ing., M. Ing.
GENIVAR

Patrick Rousselot, M. Sc. A.
Le Groupe Séguin
experts-conseils inc.

Gaétan Turgeon, CRIA
GENIVAR



Léonard Télécommunications et nouvelles technologies
Système de monitoring de réseaux électriques

En août 2009, le comité Télécommunications et nouvelles technologies déposait au conseil d'administration de l'AICQ son plan d'action 2009-2010, qui mettait l'accent d'abord sur l'augmentation de la participation au comité et sur des activités touchant les technologies de la prochaine décennie.

Depuis août 2009, le comité a tenu six rencontres avec une participation moyenne de dix membres. Les sujets qui ont retenu le plus d'attention sont les suivants :

- l'entente de tarification avec Hydro-Québec;
- la Loi sur les contrats des organismes publics;
- la vérification des documents d'ingénierie;
- l'application du Barème des honoraires publié par l'AICQ;
- la participation des firmes en télécommunications aux Grands Prix du génie-conseil québécois.

Dans le cadre du plan d'action 2009-2010, le comité a adopté le thème suivant : *Vision sur les technologies du futur pour la prochaine décennie.*

Dans cette veine, une rencontre avec un partenaire majeur de l'industrie a été planifiée en janvier 2010, soit Industrie Canada, qui offre une vaste gamme de services.

Plus précisément, 22 représentants d'une dizaine de firmes membres du groupe d'intérêt Télécommunications et nouvelles technologies ont participé à cette rencontre avec la Direction « Radio, Spectre et Télécommunications », afin d'échanger sur la vision d'Industrie Canada relativement à ce secteur de la communication sans fil.

MM. Stéphane Bouthier, ing. et Robert Delorme, gestionnaires du Programme, ont fait une présentation très structurée du spectre des radiofréquences encadrées par Industrie Canada, une ressource limitée qui a une grande valeur dans le marché. On a traité de l'état actuel du spectre dans certaines bandes de fréquences, des politiques d'utilisation et des disponibilités. Touchant les licences, on a traité des modalités d'utilisation, des processus d'obtention, d'enchères, de renouvellements ainsi que de la protection contre le brouillage.

Comme président du comité Télécommunications et nouvelles technologies, je remercie mes collègues et membres du comité pour leur participation active et leur contribution au comité. Il y a aussi lieu de souligner l'implication de la direction de l'AICQ, pour son soutien sans réserve et dévoué.

Jean-Guy Tremblay, ing.

BPR inc.
Président du comité



Léonard Infrastructures de transport
Système de manutention de bagages au nouveau secteur des départs transfrontaliers, Aéroport Pierre-Elliott-Trudeau

Comité Transport

Les principales activités du comité Transport ont été réalisées en fonction des objectifs du plan d'action établi en début d'année et révisé en août 2009. La récession n'a heureusement pas touché le domaine des transports et ce fut une année encore fortement occupée pour tous les membres. Le comité Transport a été très actif en tenant dix réunions, dont deux rencontres de concertation avec le ministère des Transports du Québec (MTQ). Il faut souligner cette année encore l'effort des membres, car le taux de participation à ces rencontres fut élevé.

La dernière année a été marquée par l'intégration des nouveaux règlements dans le secteur public. Le MTQ utilise toujours le mode de sélection basée sur la compétence et les contrats à exécution sur demande en étaient à leur deuxième année d'existence. L'expérience s'avère satisfaisante jusqu'à maintenant.

L'année a aussi été marquée par les différentes histoires reliées à l'industrie de la construction et par le rapport du vérificateur général sur les pratiques du MTQ. Ces événements ont donné lieu à une réflexion du MTQ, notamment pour les contrats de surveillance, qui se donnaient de gré à gré à la suite d'un appel d'offres pour la conception des plans et devis, et qui seront maintenant inclus aux appels d'offres de plans et devis.

La mise en œuvre du nouveau mécanisme d'évaluation de la performance des firmes de génie-conseil, en vigueur depuis le début de l'année 2008, fait l'objet de certains ajustements et son application commence à se faire de façon systématique. La compréhension des différents critères d'évaluation et la communication de leurs particularités varient d'une région à l'autre et suscitent plusieurs discussions entre les membres et le MTQ afin d'uniformiser le processus. L'impact éventuel sur l'évaluation des futurs appels d'offres n'est pas encore clair.

Une première réunion avec la DGMO tenue en mai 2009 a été fructueuse, et les membres ont souhaité continuer ce genre de rencontres où des préoccupations plus pratiques sont soulevées et discutées. De nouvelles rencontres de ce type seront organisées avec la DGMO et la DGQE. Les rencontres du comité de concertation MTQ-AICQ continuent d'avoir lieu à raison de deux ou trois annuellement et demeurent des occasions d'améliorer les façons de faire.

Le programme de formation Héritage, mis sur pied au début 2009, est pratiquement prêt à prendre son envol et les premières formations seront offertes à l'été ou l'automne 2010. Les premières formations-tests ont eu lieu avec succès et la clé de leur réussite repose sur la participation conjointe des trois associations qui regroupent les ingénieurs-conseils, les laboratoires et les entrepreneurs.

Plusieurs autres sujets ont occupé le comité au cours des 12 derniers mois : l'utilisation de la signature numérique par le MTQ, les demandes d'assurances responsabilité professionnelle pour les consortiums, les délais de signature des contrats de services professionnels et le remplacement de l'Agence des PPP par Infrastructure Québec. Tous ces sujets ont été traités par le comité Transport.

Jean Mastropietro, ing.
Dessau inc.
Président du comité

GROUPES D'INTÉRÊT

PRÉSIDENT
Jean Mastropietro, ing.
Dessau inc.

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
Yves Cadotte, ing., M. Sc. A., MBA
SNC-Lavalin inc.

MEMBRES
Normand Brousseau, ing.
Teknika HBA inc.

James Byrns, ing.
AECOM

Martin Choinière, ing.
Roche Itée, Groupe-conseil

Yvan Côté, ing.
Le Groupe Séguin
experts-conseils inc.

Jean Demers, ing.
Groupe MMM Limitée

Frédéric Didier, ing.
BBA inc.

Pierre-André Dugas, ing.
GENIVAR

Richard Joly, ing.
Cegertec experts-conseils inc.

Amin Khouday, ing.
SNC-Lavalin inc.

Pierre Labbé, ing.
Les Consultants LBCC inc.

François Lussier, ing.
AXOR Experts-Conseils Inc.

François Plourde, ing.
CIMA+

Pierre Seutin, ing.
BPR - Infrastructure inc.

Comité Affaires juridiques



PRÉSIDENT
Normand Girard, avocat
BBA inc.

MEMBRES
Luc Bélanger, avocat
Dessau inc.

Charles-Olivier Bernard, avocat
SNC-Lavalin inc.

Brigitte Chrétien, avocate
RSW inc.

José Léger, avocate, LL. L.
AECOM

Patrice Morin, avocat
Borden Ladner Gervais

Louis Martin Richer, avocat
GENIVAR

Kathy Trahan, avocate, LL. B., LL. L.
Roche Itée, Groupe-conseil

Le comité Affaires juridiques s'était fixé des objectifs ambitieux pour l'année 2009-2010 et je suis fier de vous annoncer qu'ils sont en bonne voie d'être atteints.

Mise en commun de clauses contractuelles spécifiques

La mise en commun de l'expertise des firmes de génie-conseil afin de convenir de clauses types plus homogènes constitue la première priorité du comité. À ce jour, des dispositions traitant de confidentialité, de propriété intellectuelle et de limitation de responsabilité ont fait l'objet d'une revue. Nous prévoyons rendre ces « clauses communes » disponibles pour tous les membres de l'AICQ prochainement.

Gestion du savoir en matière contractuelle

Le comité a également organisé une conférence portant sur l'interprétation des contrats et M^e John Murphy, du cabinet d'avocats Borden Ladner Gervais, a présenté une revue de la jurisprudence récente. Cette activité, qui s'est déroulée le 22 octobre 2009, s'est révélée un franc succès : 80 personnes y ont participé. Devant l'intérêt des membres et la qualité de la présentation du conférencier, le comité Affaires juridiques souhaite reprendre cette activité annuellement.

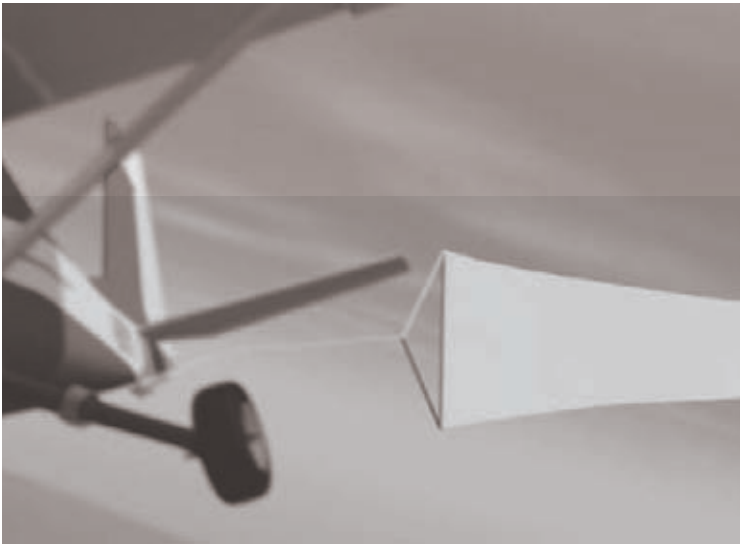
Veille juridique sur les sujets d'intérêts pour les membres

La dernière année a été marquée par différents événements qui ont impliqué au premier chef les membres

du comité Affaires juridiques. Ainsi, l'Association a mis sur pied des groupes de travail sur les questions du lobbying et de l'éthique. Les membres du comité ont été consultés sur les différentes orientations juridiques à privilégier dans ces dossiers et plusieurs membres du comité ont participé activement aux groupes de travail. Les principales conclusions et recommandations de ces groupes ont systématiquement fait l'objet de discussions au sein du comité. Ce travail a permis d'élaborer les *Lignes directrices en matière d'éthique* de l'AICQ et d'établir la position de l'Association concernant la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur générosité. En effet, la transparence des discussions contribue grandement à rendre chaque rencontre non seulement productive, mais particulièrement agréable!

Normand Girard, avocat
BBA inc.
Président du comité



SERVICES STRATÉGIQUES

Comité Communications- marketing

PRÉSIDENTE
Dominique Morval, M. Sc.
SNC-Lavalin inc.

MEMBRES
Kathia Brien
BPR inc.

Marlène Casciaro
GENIVAR

France Deland
Pageau Morel et associés inc.

Emmanuelle Landry
Teknika HBA inc.

Lyne Lefebvre, B. Sc.
AECOM

Katia Reyburn
Dessau inc.

Manon St-Arnaud, M. Sc.
BBA inc.

Elizabeth Tessier, MBA
Roche Itée, Groupe-conseil

Jacques Thivierge
Roche Itée, Groupe-conseil

En 2009-2010, le comité Communications-marketing a pris un nouveau tournant avec l'arrivée à l'automne de nouveaux membres, Kathia Brien et Marlène Casciaro, ainsi que l'embauche de Catherine Gaumond et de Pierre Nadeau à la permanence de l'AICQ.

Profitant de ce nouveau souffle, le comité Communications-marketing a surtout travaillé à l'objectif de valoriser le génie-conseil québécois auprès de différents publics.

Affaires publiques et relations médias

Les membres du comité ont apporté leur appui et donné leurs commentaires à l'AICQ lors de la préparation d'une *Séance d'information sur la gestion des affaires publiques et des relations médias en temps de crise* et de l'élaboration d'une base argumentaire générale. L'objectif de cette activité était d'informer les firmes sur les interventions de l'Association et de mieux les outiller face aux diverses allégations rapportées dans les médias. Cette séance d'information à l'intention des responsables des communications des firmes a été donnée par M. Louis Boivin, président de Sphère Communication stratégique, le 7 décembre 2009. Les responsables des communications des firmes ont à nouveau eu l'occasion de donner leurs commentaires lors de cette rencontre. Un document synthèse a ensuite été envoyé à tous les délégués principaux et responsables des communications.

Présentation Powerpoint à l'intention des élèves du secondaire

Manon St-Arnaud a contribué de façon importante à l'avancement de ce dossier, notamment en prenant l'initiative de soumettre le document à une conseillère en information scolaire et professionnelle au printemps 2009. La présentation Powerpoint a ensuite été présentée à la rencontre de démarrage de l'AICQ en août 2009 et fut bien accueillie. Par la suite, les changements au document demandés à la rencontre de démarrage ont été faits et la présentation a été mise en ligne sur le site Internet de l'Association.

Le génie de demain

En collaboration avec le comité Ressources humaines, le comité Communications-marketing a aidé au développement du matériel de promotion du projet « Le génie de demain », de l'Association des firmes d'ingénieurs-conseils du Canada (AFIC), visant l'intéressement de la relève en génie dans les universités à une carrière en génie-conseil. Les commentaires du comité ont notamment permis à l'AFIC de bonifier la version française de la vidéo.

Médias sociaux

Étant donné l'importance grandissante des médias sociaux comme stratégie complémentaire aux outils de communication traditionnels, M. Pierre Bouchard, de INDICO Communication, a été invité à faire une présentation sur le Web 2.0 au comité. Un résumé de sa présentation a été publié dans l'Info-Conseil du mois de mars 2010. Cette rencontre aura permis d'amorcer des discussions sur la pertinence de l'utilisation des médias sociaux pour l'Association.

Répertoire des membres

Le comité s'est également penché sur la question de la réédition du répertoire des membres et a formulé la recommandation, approuvée par le conseil d'administration, d'en produire une version électronique.

Par ailleurs, le comité collabore actuellement à l'élaboration du plan de communication 2010-2011 de l'AICQ.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier tous les membres du comité Communications-marketing de leur participation aux réunions et de leur contribution à soutenir des activités de communication dont bénéficie toute l'industrie.

Dominique Morval, M. Sc.

SNC-Lavalin inc.
Présidente du comité

Comité Informatique - Technologies de l'information

PRÉSIDENT
Jovany Cordiano
Roche Itée, Groupe-conseil*

MEMBRES

Serge Blais
RSW inc.

Robert Bouthillette
BPR inc.

Alain Duquette
Teknika HBA inc.

Éric Guérard
AXOR Experts-Conseils Inc.

Christian Labonville
GENIVAR

Ervin Mak
Dessau inc.

Chantal Perry, B. Sc.
KSH Solutions inc.

Normand Richard, ing.
Pageau Morel et associés inc.

Stéphane Roux
AECOM

Vinh Truong, B. Sc.
Hatch Ltée

Encore une fois, au cours de la dernière année, le comité Informatique - TI de l'AICQ désirait aider les firmes membres à prendre des décisions éclairées en matière de technologies de l'information. Trois dossiers ont principalement occupé les membres du comité.

Signature numérique

Les membres du comité se sont de nouveau intéressés au dossier de l'utilisation de la signature numérique. Plusieurs firmes de génie-conseil hésitaient avant de procéder à un changement de procédure d'authentification des documents d'ingénierie. Afin de bien les informer sur les impacts de l'application de la signature numérique et sur les intentions réelles de leurs clients, le comité Informatique a organisé une présentation pour les membres de l'AICQ sur cette question. Des représentants de firmes de génie-conseil qui utilisent la signature numérique, ainsi que des représentants du MTQ et d'Hydro-Québec, ont présenté leur point de vue sur cette question. Une soixantaine de participants représentant 24 firmes différentes ont assisté à cette rencontre.

L'an dernier, le comité avait contribué à la mise en œuvre d'une entente entre Notarius et l'AICQ, permettant de réduire les coûts d'acquisition et les frais annuels reliés à l'utilisation de ce produit. Les membres de l'AICQ ont pu profiter de rabais substantiels jusqu'au 1^{er} mai 2010.

Normes de conception AICQ

Un groupe de travail regroupant une dizaine de firmes membres de l'AICQ a été mis en place pour échanger sur les meilleures pratiques en matière de conception 3D. La conception 3D devient une pratique de plus en

plus courante, mais requiert l'utilisation de produits provenant de divers fournisseurs : Revit, Civil 3D, MEP, Catia, Bentley, etc. Le groupe de travail a réussi, au cours de l'année, à discuter avec ces différents fournisseurs pour jeter les bases d'une procédure permettant d'échanger des informations entre ces différents outils. La tâche de ce groupe de travail est colossale. Mais la contribution des différents fournisseurs et des firmes de génie-conseil devrait permettre la réalisation d'un document résumant les meilleures pratiques en matière de conception 3D dans les prochains mois.

Enquête sur les coûts des TI

L'enquête sur les coûts des technologies de l'information a été complètement revue au cours de l'année et elle devrait se réaliser très prochainement.

Pour terminer, je tiens à remercier les membres du comité qui, par leur participation active et leur implication, ont permis des échanges d'information et des réflexions constructives et utiles pour l'ensemble de l'industrie du génie-conseil.

Jovany Cordiano

Roche Itée, Groupe-conseil
Président du comité



Comité Ressources humaines

PRÉSIDENTE
Patricia Alleyn, CRHA
Pageau Morel et associés inc.

Pour l'année 2009-2010, le comité Ressources humaines avait comme objectif de proposer des stratégies ou d'initier des actions pour rejoindre la relève et les immigrants, de faire une veille stratégique de sujets ressources humaines et de mener une réflexion sur les intérêts des membres de l'AICQ.

Stratégies pour la relève

En collaboration avec le comité Communications-marketing, nous avons participé à la mise en place des outils de l'AFIC. Nous avons également convenu de soutenir l'AICQ dans ses efforts pour faire connaître le génie-conseil auprès de la relève.

Afin de trouver des pistes de solutions quant à la relève en génie-conseil, nous souhaitons organiser une activité de concertation avec quelques intervenants externes, ce qui nous permettra de proposer des stratégies ou d'initier des actions lors de la prochaine année.

Veille stratégique

Puisque le règlement de l'OIQ concernant la formation continue pour les ingénieurs est encore un projet non défini, nous avons décidé de reporter à une date ultérieure une rencontre avec un représentant de l'Ordre.

Le 17 février dernier, nous avons organisé un déjeuner-conférence sur les habiletés essentielles du gestionnaire de projet avec M^{me} Christine Beaulieu, B. Gest, PMP. Cette conférence, à laquelle ont participé plus de 60 membres de l'AICQ, a abordé de nombreux sujets dont les compétences recherchées pour un gestionnaire de projet, ainsi que la communication efficace, la mobilisation des équipes de projet et plus encore. Un résumé de cette présentation a été publié dans le bulletin Info-Conseil.

Plan de réflexion sur différents sujets d'intérêt

Le comité RH a également organisé un sondage auprès des firmes membres de l'AICQ pour mieux identifier leurs préoccupations reliées aux ressources humaines. Celle de la rareté de la main-d'œuvre qualifiée a été identifiée comme la plus importante et urgente. Les répondants nous ont dit également vouloir être informés principalement sur la rémunération, les relations universitaires et collégiales, la gestion du leadership et la gestion du changement.

Nous avons donc invité, en mars 2010, M. Guy Gosselin, ingénieur et psychologue organisationnel d'IC Formation, pour nous entretenir sur le développement des habiletés de leadership des ingénieurs. De plus, en avril 2010, M^{me} Julie Carignan, psychologue organisationnelle à la Société Pierre Boucher, nous a entretenus sur l'attraction et la synergie des talents. Deux articles seront rédigés dans l'Info-Conseil pour résumer ces présentations.

En terminant, je remercie tous les membres du comité pour leur participation active dans le cadre de l'atteinte de nos objectifs.

Patricia Alleyn, CRHA
Pageau Morel et associés inc.
Présidente du comité

MEMBRES
Lucie Audette, CRIA
Dessau inc.

Hélène Beaulieu, CRHA
Hatch Ltée

Geneviève Belec, CRHA
Bouthillette Parizeau
& associés inc.

Walter Fisk, B. Sc.
AXOR Experts-Conseils Inc.

Julie Lavallée
SNC-Lavalin inc.

Alexandra Lebel, M. Sc.
Teknika HBA inc.

France Lessard
Cegertec experts-conseils inc.

Caroline Marcoux, CRHA
CIMA+

Viviane Monette, CRHA
Roche Itée, Groupe-conseil

Katherine Ouellet, M. Éd.
BBA inc.

Diane Pilon, CRHA
RSW inc.

Nathalie Quevillon
GENIVAR

Normand Rheault, CRHA
GENIVAR

Alma Salguero
BPR - Bechtel

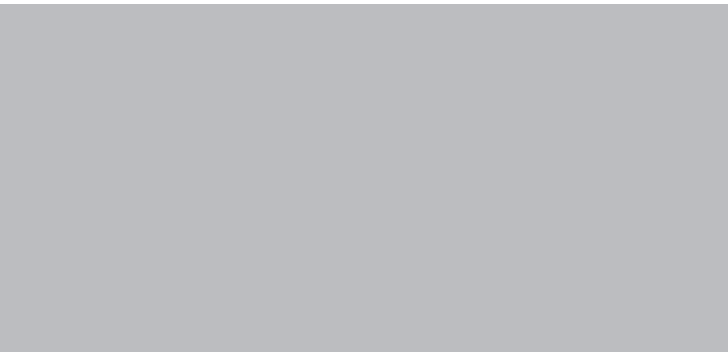
Julie St-Amant, CRHA
AECOM



Publications

L'Association édite diverses publications relatives aux affaires administratives et contractuelles, en collaboration avec ses membres et ses partenaires. Certaines publications, comme le Barème des honoraires, la Norme CDAO AICQ 2008 et le guide pratique Savoir saisir les occasions de visibilité 2008, sont téléchargeables gratuitement sur le site Internet de l'AICQ.

<p>BARÈME DES HONORAIRES 2008-2009 978-2-923079-09-7 • 60 pages (français et anglais) Version imprimée : 30 \$ membres 60 \$ non-membres Téléchargeable gratuitement</p>	<p>Le Barème des honoraires est un outil de référence dans le domaine, qui regroupe et définit clairement les éléments à prendre en compte pour établir des contrats de services professionnels entre clients et ingénieurs-conseils.</p>
<p>NORME CDAO AICQ 2008 (3^e ÉDITION) 978-2-923079-10-3 • 64 pages Téléchargeable gratuitement</p>	<p>Cette norme propose une méthode d'identification des calques pour faciliter l'échange des dessins et des informations entre les partenaires d'un projet. Reconnue comme une référence dans le domaine du bâtiment, de la construction et du génie civil.</p>
<p>RÉPERTOIRE DES MEMBRES 2008-2009 978-2-923079-08-0 • 214 pages (français) Promotion : 45 \$ membres et non-membres</p>	<p>Ce répertoire présente les profils détaillés des firmes de génie-conseil membres. Classement alphabétique, géographique, par types de services, secteurs d'activité et domaines de spécialisation, et selon les activités à l'étranger.</p>
<p>GUIDE PRATIQUE - SAVOIR SAISIR LES OCCASIONS DE VISIBILITÉ 2008 978-2-923079-07-3 • 13 pages (français) Téléchargeable gratuitement</p>	<p>Ce document présente une approche systématique pour accroître la visibilité des firmes de génie-conseil du Québec.</p>
<p>GUIDE ET LEXIQUE DE GESTION DES SERVICES D'INGÉNIEURIE 2007 2-9805967-0-1 • 99 pages (français ou anglais) 35 \$ membres 70 \$ non-membres</p>	<p>Ce guide définit l'étendue des services à rendre à chaque étape d'un projet et inclut un lexique des principaux termes utilisés dans un projet d'ingénierie. Un outil essentiel pour les clients et autres acteurs de la réalisation de projets.</p>
<p>GUIDE DE PROJET – INGÉNIEURIE, APPROVISIONNEMENT, CONSTRUCTION (IAC) 2001 15 pages 15 \$ membres 30 \$ non-membres</p>	<p>En complément au <i>Guide et lexique de gestion des services d'ingénierie</i>, ce document est spécifique au mode de réalisation ingénierie, approvisionnement, construction (IAC). Ce petit guide pratique cerne les principaux risques inhérents à ce mode de réalisation de projet et les principales conditions de succès.</p>
<p>L'INGÉNIEUR-CONSEIL, LA CLÉ DE VOÛTE DES INVESTISSEMENTS AU QUÉBEC 2001 2-980-59679-5 • 12 pages 15 \$ membres 30 \$ non-membres</p>	<p>Ce document fait la démonstration du rôle prépondérant que peut jouer l'ingénieur-conseil dans l'optimisation des coûts sur le cycle de vie du projet, lorsqu'il intervient en amont du processus.</p>
<p>CONTRAT TYPE ENTRE CLIENT ET INGÉNIEUR 2004 19 pages (français ou anglais) 30 \$ membres 60 \$ non-membres</p>	<p>En complément au Barème des honoraires, ce document permet de conclure par écrit une entente type entre le client et la firme de génie-conseil. Il a été élaboré avec la participation de conseillers juridiques et d'assureurs en responsabilité professionnelle.</p>
<p>CONVENTION DE GROUPEMENT MOMENTANÉ (CONSORTIUM) Convention préliminaire de groupement momentané • 6 pages (français) Convention de groupement momentané pour réaliser un projet • 15 pages (français) 300 \$ membres (125 employés et +) 150 \$ membres (124 employés et -)</p>	<p>Contrat-type permettant de conclure une entente pour la formation d'un consortium entre firmes de génie-conseil.</p>



Équipe de la permanence



Léonard International
Études d'exécution et surveillance des travaux du barrage
Boussiaba, Algérie



Léonard Gestion de projet ou gérance de construction
Campus de l'Université de Sherbrooke à Longueuil

Johanne Desrochers, B.A.A., caé

Présidente-directrice générale
et porte-parole
jdesrochers@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 23

Yves Létourneau, B.A.A., M. Sc.

Directeur, Politiques et recherche
yletourneau@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 22

Pierre Nadeau, B.A.

Directeur des communications
pnadeau@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 28

Catherine Gaumont, B. Sc.

Coordonnatrice des événements
et partenariats
cgaumont@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 27

Francine Loignon

Adjointe à la direction
floignon@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 26

Véronique Pleau

Adjointe administrative
vpleau@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 21



Association des
ingénieurs-conseils
du Québec

1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 930
Montréal (Québec) H3G 1R8
Tél. : 514 871.2229 • Téléc. : 514 871.9903 • info@aicq.qc.ca

aicq.qc.ca